



AU BURKINA FASO, MALI ET SÉNÉGAL

LES ÉLEVEURS S’AFFIRMENT SUR LA SCÈNE POLITIQUE



Entretien avec Hindatou Amadou (APESS)

Hindatou Amadou est la responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (APESS).

L'élevage est un secteur économique important en Afrique de l'Ouest mais les espaces pastoraux sont sous pression. Or, la demande de viande, de lait et d'œufs est en forte augmentation. Les leaders de l'APESS s'appuient sur les réalités vécues par les éleveurs pour construire leur plaidoyer. En dialoguant avec les décideurs politiques, ils entendent rendre concrets les engagements pris en leur faveur.

Dans le cadre d'un projet porté par :



www.apess.org/



www.gret.org

Comment le plaidoyer est-il devenu une priorité pour les éleveurs ?

L'APESS a été fondée en 1989 au Burkina Faso au lendemain des grandes sécheresses avec une recherche action pour sécuriser l'alimentation des animaux. L'organisation s'est ensuite étendue et structurée dans tout le Sahel mais aussi en République centrafricaine et récemment en Mauritanie ainsi que dans certains pays côtiers (13 pays en tout). C'est en 2011, à l'occasion de l'élaboration participative du Document d'orientation stratégique, que le plaidoyer est apparu comme une préoccupation majeure. Le slogan était : « si tu ne fais pas la politique, la politique te fera ». Certains éleveurs étaient déjà engagés dans des cadres de concertation locaux en tant qu'élus, ils voyaient donc combien il était important d'y participer, au risque, sinon, de subir les décisions politiques.

Avez-vous été entendu ?

Nous avons obtenu des résultats intéressants au niveau de la Cédéao¹ lors de la révision de l'Ecowap, la politique agricole d'Afrique de l'Ouest. Grâce aux analyses faites par les cellules nationales de coordination de l'APESS de la situation de l'élevage et des politiques publiques

¹ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

d'élevage, nous avons formulé des recommandations qui ont influencé la nouvelle politique. L'action a été menée conjointement avec trois autres organisations : le Réseau Billital Maroobé (Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs d'Afrique), le Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) et la Confédération des organisations d'élevage traditionnel en Afrique de l'Ouest et du Centre (Coret). L'élevage est bien mieux pris en compte dans les textes d'orientation de la Cédéao. La filière laitière est devenue une priorité pour la région avec l'offensive lait.

Il faut à présent veiller à ce que ces engagements soient répercutés au niveau national, où le plaidoyer national représente un grand défi.

Comment se faire entendre au niveau national ?

Au Burkina Faso et au Sénégal, quand l'APESS a organisé des ateliers sur la préservation des ressources pastorales et le soutien à la filière lait local, elle l'a fait sous la tutelle du ministère de l'Élevage et des Productions animales. Le ministre burkinabé était présent tandis que celui du Sénégal s'est fait représenter par son secrétaire général. L'APESS a pu dérouler son analyse en présence des autorités compétentes. Ces dernières ont pris conscience que les cellules nationales de coordination de l'APESS sont très actives et qu'il est intéressant de les inclure dans les concertations.



Forum de plaidoyer organisé en 2014 à Dakar © APSS

Consolider la reconnaissance institutionnelle des cellules nationales de l'APESS est primordial. Au Sénégal, l'APESS est impliquée dans la création de l'interprofession lait, et dans le suivi et la mise en œuvre du code pastoral. Au Burkina Faso, elle participe à la révision du Programme national du secteur rural (PNSR) au sein du groupe des OP. Nos propositions ont vraiment interpellé les décideurs, notamment le secrétariat permanent de la coordination des politiques sectorielles. L'APESS renforcera sa participation jusqu'à la mise en place des concertations régionales [*la mise en œuvre du plan est régionalisée au Burkina Faso*] avec des propositions déjà élaborées et diffusées.

Comment construisez-vous votre expertise ?

Nous faisons remonter les informations grâce à un outil très intéressant : le bilan simplifié d'exploitation qui est une photographie socioéconomique d'une famille d'éleveurs. Ce bilan est un diagnostic préalable au conseil à l'exploitation familiale. Nous avons récemment analysé 1 200 bilans d'exploitations familiales en provenance de tous les pays. Ils sont riches d'enseignements.

La transformation commence à entrer dans les pratiques sur l'exploitation familiale. On assiste également à une plus grande diversification et orientation vers le marché. Dans certaines régions à forte pression foncière, les éleveurs achètent des terres pour sécuriser leurs cultures fourragères et évoluer vers la semisédentarisation, prônée par l'APESS. Les bilans montrent aussi l'importance d'améliorer la gouvernance des ressources pastorales et les éleveurs sont davantage présents dans les cadres de concertation locaux.

Les bilans nous renseignent sur la diversité de situation des exploitations familiales. Près des deux tiers (63 %) sont déficitaires, c'est-à-dire qu'elles couvrent moins de 11 mois de besoins alimentaires de la famille. 10 % sont considérées en équilibre précaire, les besoins sont couverts entre 11 et 13 mois. Les autres (27 %) sont excédentaires. L'APESS travaille sur des appuis opérationnels différenciés et intègre cette différenciation dans le plaidoyer : par exemple, pour les exploitations déficitaires, la priorité est la mise en place de filets sociaux, alors que pour les exploitations proche de l'équilibre, c'est plutôt l'accompagnement à la diversification. La facilitation de l'accès au marché concerne toutes les exploitations car, même celles qui sont déficitaires mettent en marché en moyenne 40 % de leur production.



Membres de l'APESS brandissant leur document d'orientation stratégique (boussole) lors l'AG 2015 © APSS

En l'absence de protection sociale, comment les exploitations déficitaires survivent-elles ?

Les bilans ont mis en évidence l'importance des compléments venant des migrants et des femmes. Les chefs de famille ont dès lors été convaincus que le soutien aux activités féminines pouvait développer l'exploitation familiale. La collecte même des informations a eu un effet positif : comme les hommes se tournent vers les femmes pour répondre à beaucoup de questions du bilan, leur complémentarité et l'importance de ces dernières s'en trouvent soulignées. Les femmes se sont senties valorisées dans les concertations familiales.

Pour faire évoluer les rapports de genre, nous avons aussi adapté à l'élevage la brochure des « 10 réalités sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde agricole »². C'est un outil puissant de sensibilisation qui montre en quoi les inégalités tirent l'exploitation familiale vers le bas et convainc les éleveurs d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du genre.

² alimenterre.org/ressource/10-realites-inegalites-hommes-et-femmes-monde-agricole-afrique-l%E2%80%99ouest

La prise en compte du genre est-elle ancienne à l'Apess ?

Dès la création de l'APESS, des modules de formation spécifiques s'adressaient aux femmes qui participaient à l'assemblée générale, mais sous un hangar à part. Elles étaient donc reconnues dans leurs spécificités, tout en étant marginalisées dans le fonctionnement de l'APESS. Des formations mixtes sont ensuite apparues (plateformes d'innovations, plaidoyer). En 2009, le conseil d'administration a fixé un quota minimum de 30 % de femmes dans les formations mais aussi dans toutes les instances. Des programmes spécifiques d'appui (mini laiteries, fabrication de savons, embouche, ...) ont encouragés les femmes à s'impliquer dans le fonctionnement de l'APESS.

Toutefois, ces appuis étaient financés par des partenaires sur des temps courts et nous avons cherché comment les pérenniser. L'approche « Associations villageoises d'épargne et de crédit » (Avec), soutenue par l'ONG Plan au Cameroun, avait donné de bons résultats pour mobiliser l'épargne. Nous avons donc développé la microfinance communautaire dans tout l'espace APESSE avec des formations et accompagnements au profit des femmes. Elles parviennent à mobiliser beaucoup d'épargne et à lancer des activités qui sont autant de leviers de changement pour l'exploitation familiale.



La composante féminine lors de la 23ème assemblée générale en 2015 © APESSE

En outre, l'APESS va créer un espace de concertation dédié aux femmes, à l'image du collège des femmes du Roppa, pour construire des positions plus spécifiques et alimenter le conseil d'administration. Les femmes, très enthousiastes, ont créé au niveau régional des cadres de concertation avec leurs propres moyens. Nous recherchons des financements complémentaires pour faire vivre le cadre général.

Quels sont les défis de l'année à venir ?

Nous devons suivre la mise en œuvre des engagements. La nouvelle politique agricole a été adoptée en décembre 2016, c'est donc le moment de montrer aux États qu'ils doivent avancer. Ils prélèvent des taxes sur les marchés à bétail et sur la transhumance alors qu'ils n'appuient pas suffisamment les éleveurs, excepté sur les services vétérinaires.

Quels sont vos demandes pour favoriser la consommation du lait local ?

Nous allons faire un plaidoyer massif, en particulier sur l'achat du lait local par les cantines scolaires grâce à l'octroi de subventions.

Nous avons progressé pour stabiliser l'offre et le prix du lait local avec les plateformes d'innovation. Ces cadres locaux de concertation multiacteurs coordonnent plusieurs minilaiteries [*organisation commune de la collecte, ensuite répartie entre les minilaiteries*]. Celle de Banfora au Burkina Faso regroupe 4 à 5 minilaiteries, le litre de lait local y est de 250 FCFA en saison des pluies, et 300 FCFA en saison sèche. L'aliment de bétail et le suivi vétérinaire sont fournis à crédit, remboursés après la vente du lait. L'approvisionnement en semences fourragères est facilité.

Quelle est votre position sur des projets d'alliance avec l'industrie, du type Solani au Niger ?

L'APESS se positionne en faveur des modèles de minilaiteries pour que le développement de la filière lait bénéficie principalement aux acteurs locaux. En effet, en milieu rural, au niveau des bassins laitiers, ces structures sont les plus à même de collecter le lait dans un rayon proche et de le vendre aux consommateurs. Leur petite taille les rend flexibles pour suivre les évolutions du marché. Enfin, les éleveurs peuvent y jouer un rôle plus important en termes de gouvernance que dans des structures privées de taille plus importante, garantissant ainsi une pérennité de la collecte et des négociations équilibrées sur les prix. Au niveau de chaque plateforme d'innovation, nous avons mis en place un facilitateur. Celui de Banfora est une personne ressource pour appuyer la création d'autres plateformes d'innovation.

Le nouvel instrument financier Pafao, le coup de pouce à la construction d'une stratégie de changement d'échelle de ces innovations, serait très utile à l'APESS pour consolider ses acquis.

Nous lançons actuellement avec le Gret deux nouvelles plateformes à Djibo et Ouahigouya au Burkina Faso sur financement de l'Union européenne. Nous travaillons en tandem avec la Table filière lait qui coordonne les éleveurs en périphérie des villes, tandis que l'APESS s'occupe du milieu rural.

Comment abordez-vous le plaidoyer en faveur de la filière viande locale ?

Sur la filière bétail-viande, l'APESS défend une meilleure prise en compte dans les politiques des questions de mise en marché des produits et sous-produits. Cette question est tout autant cruciale pour la commercialisation locale, que pour les échanges intracommunautaires.

Du point de vue de la commercialisation infrapays se posent plusieurs problèmes. Il faut améliorer la qualité des infrastructures de facilitation du commerce, notamment les marchés à bétail. Souvent, ils ne disposent pas des équipements nécessaires. Il faut aussi des comités de gestion de ces marchés qui impliquent les éleveurs et fixent des règles transparentes de définition des prix et de répartition des taxes.

En ce qui concerne les échanges intra régionaux, outre les infrastructures et moyens de transport insuffisants et inadaptés, se posent deux autres questions de plaidoyer : facilitation des échanges intracommunautaires par la levée de tous les obstacles à la libre circulation des produits animaux dans l'espace communautaire ; mise en place de mesures de sauvegarde adaptées pour réguler les importations de produits animaux à bas coûts (abats, viande de volaille, etc.) et encourager les investissements productifs au sein de la chaîne de valeur bétail viande.

Propos recueillis en février 2017 et édités par Hélène Basquin Fané (CFSI).

Pour creuser le sujet :

- Visiter le site de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (www.apess.org)
- Note, Pour un soutien ambitieux à la filière « lait local » en Afrique de l'Ouest, 2016
- Note, Promouvoir l'élevage agropastoral au Sénégal, 2016
- Note, Pour un soutien accru à l'élevage agropastoral au Burkina Faso, 2016
- Témoignage, La production laitière en zone pastorale, l'expérience de Cécile Broutin du Gret, 2015
- Sensibilisation, 10 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest, 2012
- Étude, Les défis des éleveurs : le cas du Bénin en Afrique de l'Ouest, 2015

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) appel de 2014 (n°119). Voir la fiche du projet.

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Seed Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.

